

(Traduction)

J'évoque aussi l'intéressant et spirituel discours qu'a prononcé l'an dernier, en appuyant la motion de l'honorable sénatrice de Sorel, l'honorable sénatrice de Fredericton (l'honorable M^{me} Fergusson), qui, un peu plus tard au cours de la même session, se révélait orateur remarquable et persuasif en obtenant la modification d'un projet de loi affectant certaine catégorie de fonctionnaires qui réclamaient la liberté de déterminer eux-mêmes si la mesure en question était ou non dans leur intérêt.

Nos collègues du sexe que nos ancêtres,—ironie du sort,—qualifiaient avec un petit air protecteur de "sexe faible" démontraient, dans la circonstance que je viens de mentionner, leur puissance d'abord et prouvaient ensuite péremptoirement que la liberté de la parole dont elles jouissent peut servir à sauvegarder, au Canada, d'autres libertés chères à leurs concitoyens.

(Texte)

Nous avons bien évolué depuis le temps où le grand Corneille pouvait faire dire à l'un de ces personnages, aux applaudissements de ses contemporains:

Monsieur quand une femme a le don de se taire
Elle a des qualités au-dessus du vulgaire!

Cette simple citation montre de façon lumineuse le chemin parcouru dans ce domaine depuis le glorieux dix-septième siècle. En constatant les résultats heureux de l'avènement de la femme dans le domaine politique, il convient, je pense, de nous en réjouir sincèrement et de reconnaître l'influence modératrice et humanisante de la femme dans la politique...comme ailleurs, du reste!

(Traduction)

Cette année encore, on a confié à un représentant du sexe gracieux, l'honorable sénatrice de Victoria, le soin de proposer l'Adresse en réponse au discours du trône. Le magistral discours que nous venons d'entendre atteste combien le choix des autorités fut heureux et judicieux. Qu'il me soit permis d'offrir à notre collègue de Victoria mes chaleureuses félicitations et l'hommage de ma bien vive et profonde admiration; je suis sûr qu'en ce faisant j'exprime également le sentiment de tous les honorables membres de la Chambre.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Tremblay: Monsieur le Président, en prenant pour la première fois la parole dans cette enceinte, je ne voudrais point manquer à l'agréable devoir qui m'incombe de vous féliciter chaleureusement pour votre nomination au poste élevé et honorable que vous occupez avec tant de

dignité et de compétence. Votre esprit de justice, votre tact et votre expérience de la procédure parlementaire vous ont éminemment qualifié pour les hautes fonctions qui vous sont dévolues et je suis particulièrement heureux d'ajouter mes hommages à tous ceux qui vous ont été si justement offerts déjà par mes honorables collègues.

Honorables sénateurs, il est dans cette Chambre un autre personnage très distingué dont je voudrais saluer la présence et qui doit assumer la responsabilité pour le périlleux honneur que j'ai eu la témérité d'accepter, de seconder la motion de l'honorable sénatrice de Victoria. Je ne réfère à nul autre qu'au sympathique, je pourrais tout aussi bien dire irrésistible "leader" du Gouvernement dans cette honorable Chambre. Élu tous les deux pour la première fois en 1935, nous avons pendant 18 ans siégé ensemble dans ce qu'on est convenu d'appeler "l'autre endroit".

L'honorable M. Euler: Non! Appelez-le la Chambre des communes.

L'honorable M. Tremblay: Il m'a donc été donné de suivre son ascension constante et méritée des arrières-bancs au fauteuil présidentiel.

Qu'il me suffise de dire que, dans toutes les fonctions publiques qu'il a remplies avec une rare perfection, sa bonne humeur communicative, sa délicatesse imperturbable, sa bonhomie proverbiale, cet art qu'il possède jusqu'au suprême degré de se faire des amis, de les retenir, son sens profond du devoir et sa grande propension à servir ses concitoyens, nous laissent prévoir qu'il continuera encore longtemps sa marche ascendante vers d'autres cimes.

Des voix: Très bien!

(Texte)

L'honorable M. Tremblay: Qu'il me permette puisque tout le monde connaît son bilinguisme de lui exprimer en français toute mon appréciation pour l'honneur qu'il a bien voulu décerner à ceux que je représente ici en m'invitant à seconder l'Adresse en réponse au discours du trône.

A l'honorable sénateur de Montarville (l'hon. M. Godbout), je veux offrir mes chaleureuses félicitations pour le beau témoignage de confiance qu'on lui a donné en l'appelant à partager les responsabilités du leader de cette Chambre. C'est un fils de Québec qui nous honore et dont nous sommes fiers; sa nomination réjouit ses concitoyens qui lui conservent leur profonde affection et leur vive admiration. A lui, aussi, qui a fait de belles et grandes choses pour sa province et pour son pays alors que celui-ci était